



PREVISION D'ACTIVITE AVIATION CHASSE DE LA BASE AERIEENNE 115 - ORANGE POUR LA QUINZAINE DU 11 FEVRIER AU 24 FEVRIER 2019

Dans le cadre de l'information des riverains (mesure n°14 de la Charte de qualité de l'environnement sonore), la base aérienne 115 - Orange diffuse la présente prévision d'activité aérienne. Cette **prévision** est établie à l'aide des éléments **connus à ce jour**.

L'activité aérienne de la base reste étroitement liée à des variables extérieures (trafic aérien civil, météorologie, ...) et aux impératifs opérationnels (missions d'assistance ou d'alerte de défense aérienne, ...) **non prévisibles**. Ainsi, il peut arriver que cette prévision ne puisse être intégralement respectée' ».

Le tableau ci-dessous donne la plage horaire de l'activité d'entraînement ainsi que des indications sur d'éventuelles missions spécifiques connues à l'avance.

La mission permanente d'alerte de défense aérienne (non prévisible) n'est pas mentionnée. Les décollages sont limités au maximum entre 12 h 30 et 13 h 30. Sauf indication supplémentaire dans la colonne « missions spécifiques », l'intensité de l'activité de la base doit être considérée comme standard.

Semaines 7 et 8	DEBUT	FIN	MISSIONS SPECIFIQUES
Lundi 11 février	8 h 30	17 h 00	
Mardi 12 février	8 h 30	23 h 00	Vol de nuit M2000
Mercredi 13 février	8 h 30	23 h 00	Vol de nuit M2000
Jeudi 14 février	8 h 30	17 h 00	
Vendredi 15 février	8 h 30	15 h 00	
Samedi 16 février	Pas d'activité d'entraînement		
Dimanche 17 février	Pas d'activité d'entraînement		
Lundi 18 février	8 h 30	17 h 00	
Mardi 19 février	8 h 30	23 h 00	Vol de nuit M2000
Mercredi 20 février	8 h 30	23 h 00	Vol de nuit M2000
Jeudi 21 février	8 h 30	17 h 00	
Vendredi 22 février	8 h 30	15 h 00	
Samedi 23 février	Pas d'activité d'entraînement		
Dimanche 24 février	Pas d'activité d'entraînement		

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques constructives allant dans le sens de l'intérêt national, vous nous aiderez à améliorer ce service :

E.mail :

marianne.renaud@intradef.gouv.fr

rachel.gobert@intradef.gouv.fr